

SKY CLUB

Conditions Générales de Vente

Tableau des modifications :

Date	Qui	Remarque	Version
24/01/2025	Damien LISTRAT	Création du document	V0
15/05/2025	Damien LISTRAT	Modifications - nouvelle adresse - règles pour les acomptes	V1
26/05/2025	Damien LISTRAT	Ajout du N° SIRET	V2

Table des matières :

Préambule	2
Identité du Prestataire	2
Objet du document	2
Tarifs et modalités de paiement	3
Exécution des prestations	3
Propriété intellectuelle	3
Annulation et rétractation	4
Responsabilité	4
Force majeure	4
Confidentialité	4
Litiges	4
Acceptation du client	5
Dispositions finales	5

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les prestations de services proposées par **SKYCLUB PRODUCTION** (ci-après dénommé « le Prestataire »), micro-entrepreneur, pour la création de vidéos, clips musicaux, publicités et autres services associés. En validant une commande, le Client accepte expressément les présentes conditions.

Identité du Prestataire

Nom de l'entreprise : SKYCLUB PRODUCTION

Statut : Micro-entrepreneur

Numéro SIRET : 94457060500013

Adresse : 115 Bd Jean Moulin, 49100, Angers

Téléphone : 06-98-34-54-87

Email : skyclub.real@gmail.com

Objet du document

Le Prestataire propose des services de création vidéo, incluant mais ne se limitant pas à :

- Création de clips musicaux
- Réalisation de vidéos publicitaires pour des entreprises
- Montage vidéo
- Prises de vues/tournage/captation
- Autres services audiovisuels sur demande

Les prestations sont décrites en détail dans le devis préalable fourni par le Prestataire.

Tarifs et modalités de paiement et devis

Les tarifs des prestations sont définis dans le devis accepté par le Client. Les prix sont indiqués en euros, TTC, et sont susceptibles de changer. Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, sous réserve de respecter les engagements pris avec le Client.

Modalités de paiement :

- Aucun acompte n'est demandé au client sauf prestations de **Création de clips musicaux**, l'acompte sera demandé pour la réservation d'une date de tournage et sera de 30% du prix final de la prestation
- **Suivant l'accord établi entre le Prestataire et le Client**, le paiement peut-être effectué :
 - Comptant (à la fin du tournage)

- A Réception de la facture
 - 30 jours après la réception de la facture
- Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque, ou espèces selon ce qui a été convenu.
- En cas de retard de paiement, des pénalités de retard égales à 10% du montant total seront appliquées, pour chaque semaine de retard, sans qu'une mise en demeure soit nécessaire. une somme de 40€ due au titre des frais de recouvrement sera aussi demandé

Sauf mention contraire, les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée de **deux mois** à compter de leur date d'émission. Passé ce délai, ils pourront être révisés en fonction des tarifs ou conditions en vigueur. Bien que les prix peuvent être revisités à tout moment sous réserve de respecter les engagements pris avec le Client.

Exécution des prestations

Le Prestataire s'engage à réaliser les prestations dans les délais convenus avec le Client, sous réserve de la fourniture de tous les éléments nécessaires à la réalisation du projet (script, vidéos, musiques, etc.). Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des contraintes techniques ou des exigences particulières du projet.

Le Client sera tenu informé de l'avancement du projet et pourra être amené à valider certains éléments (ex. : premiers montages, sélection des musiques, etc.) avant que la production finale soit validée.

Propriété intellectuelle

Tous les droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres réalisées par le Prestataire (images, vidéos, montages, etc.) sont cédés au Client à compter du paiement intégral de la prestation. Le Prestataire conserve toutefois un droit d'utilisation de ses créations à des fins de promotion de son activité, sauf si un accord spécifique est conclu avec le Client.

Les vidéos livrées au Client seront transmises sous la forme convenue dans le devis (ex. : fichiers numériques) ou lors de discussions préalables. Le Client pourra les diffuser dans les conditions prévues lors des discussions. Si un accord a été passé entre le Client et le Prestataire, le Client devra mentionner le Prestataire dans ses diffusions sur les plateformes (réseaux sociaux, youtube...).

Annulation et rétractation

- En cas d'annulation après le début de la prestation, le Client sera redevable de la totalité de la prestation, sauf accord contraire écrit.
- Le Client bénéficie d'un droit de rétractation de 30 jours à compter de la signature du devis, ou de la fixation d'une date de début de prestation, à condition que le service n'ait pas encore commencé. Ce droit ne s'applique pas si le service a déjà été commencé à la demande du Client.

Responsabilité

Le Prestataire s'engage à fournir ses prestations avec soin et professionnalisme. Cependant, il ne pourra être tenu responsable des retards, erreurs, ou omissions qui seraient causés par des éléments indépendants de sa volonté (par exemple, indisponibilité des ressources, problèmes techniques, etc.).

Le Client s'engage à fournir tous les éléments nécessaires à la réalisation de la prestation (documents, autorisations, etc.). Le Prestataire ne pourra être tenu responsable si ces éléments sont incomplets ou erronés.

Force majeure

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de ses obligations, si ce retard est causé par un événement de force majeure, tel qu'une grève, un sinistre, un accident, ou toute autre circonstance imprévisible et irrésistible.

Confidentialité

Les parties s'engagent à maintenir la confidentialité des informations échangées dans le cadre de l'exécution de la prestation. Aucune information concernant le projet ne pourra être divulguée à des tiers sans l'accord préalable de l'autre partie.

Litiges

En cas de litige relatif à l'exécution des présentes CGV ou des prestations fournies, le Client et le Prestataire s'engagent à tenter de résoudre amiablement le différend. À défaut de solution amiable, le tribunal compétent sera celui du lieu du siège social du Prestataire.

Acceptation du client

L'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente (CGV) est réputée acquise dès lors qu'un accord, oral ou écrit, est formulé entre le Prestataire et le Client concernant la réalisation de la prestation. Cette acceptation est également implicite dès que le Client transmet les éléments nécessaires à la réalisation du projet ou effectue un paiement, sans qu'une signature formelle des CGV soit requise

Dispositions finales

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Elles peuvent être modifiées à tout moment par le Prestataire. En cas de modification, les nouvelles CGV seront mises à disposition du Client.